

L'actualité économique et sociale en bref

Maladie

Plan santé : environ 400 millions d'euros supplémentaires pour l'Assurance maladie en 2019...

Les dépenses de santé augmenteront d'environ 400 millions d'euros en 2019 pour financer le plan santé, le gouvernement ayant décidé de relever l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), qui sert à les ralentir, de 2,3 % à 2,5 %, selon l'Élysée. Le budget de la Sécurité sociale pour 2018 prévoyait un Ondam (un total de dépenses) de 195,2 milliards d'euros. En cumulé, c'est « 1,6 milliard d'euros » qui sont « garantis » pour « accompagner la réforme » sur les quatre prochaines années.

... 3,4 milliards d'euros investis d'ici 2022...

Le plan « Ma Santé 2022 » que doit présenter Emmanuel Macron le 18 septembre sera doté d'un budget de 3,4 milliards d'euros d'ici 2022, dont « près d'un milliard en faveur de l'investissement hospitalier », a indiqué le ministère de la Santé. Dans le détail, 1,6 milliard d'euros seront consacrés à « la structuration des soins dans les territoires », 920 millions à l'investissement hospitalier, 500 millions à la transformation numérique et 420 millions à « l'évolution des métiers et des formations, selon cette source. *Source AFP*

...4 000 postes « d'assistants médicaux » dès 2019, annonce l'Élysée

La réforme du système de santé que doit annoncer Emmanuel Macron le 18 septembre inclura la création de 4 000 postes « d'assistants médicaux », qui seront « financés dès 2019 » afin que les médecins libéraux puissent réaliser davantage de consultations, a indiqué l'Élysée. Ces assistants auront pour mission de « décharger » les médecins des tâches administratives et de certains « actes simples comme une prise de tension ou de température », mais ces postes ne seront financés que pour les praticiens exerçant en groupe ou au sein d'une équipe de soins, a précisé l'entourage du chef de l'État. *Source AFP*

Prud'hommes

Prud'hommes : la CFTC signale un dysfonctionnement dans le paiement des conseillers

La CFTC a alerté, le 14 septembre, la ministre de Justice, Nicole Belloubet, sur le non-remboursement depuis le début de l'année, de salaire des conseillers prud'homaux par l'État aux employeurs, « au moins sur Paris ». Elle demande à la ministre de mettre fin à cette situation « déplorable » « Conformément à la loi, les employeurs laissent aux salariés de leur entreprise, membres d'un

conseil de prud'hommes, le temps nécessaire pour se rendre et participer aux activités prud'homales », rappelle dans un courrier l'organisation. « Il est également prévu par la loi que l'employeur est remboursé mensuellement par l'État des salaires maintenus au salarié concerné, ainsi que de l'ensemble des avantages et des charges sociales correspondantes lui incombant », ajoute-t-elle. *Source AFP*

Patronat

Le Medef adopte une nouvelle organisation paritaire

Le conseil exécutif du Medef a annoncé, le 17 septembre, avoir adopté une nouvelle organisation, respectant la parité, avec une femme et un homme à la tête de chaque commission. Le nombre de commissions a, en outre, été fortement réduit de 27 à 14 pour « plus d'efficacité et de cohérence », selon un communiqué de l'organisation patronale. Trois commissions sont nouvelles : mutations technologiques, impacts sociétaux et nouvelles responsabilités entrepreneuriales. Début 2019, le Medef se dotera, par ailleurs, d'un « think tank » pour renforcer sa « capacité prospective ». Le nouvel organisme, dont le but affiché est de « simplifier et professionnaliser l'organisation » a été dévoilé par le nouveau président de l'organisation Geoffroy Roux de Bézieux, qui a succédé en juillet à Pierre Gattaz. *Source AFP*

Politique sociale

L'association Solidarité nouvelle face au chômage salue le plan pauvreté, mais reste attentive

Dans un communiqué du 17 septembre, l'association Solidarité nouvelle face au chômage (SNC) « salue l'engagement du gouvernement en faveur de la lutte contre la pauvreté », suite à la présentation du plan pauvreté par le président de la République Emmanuel Macron (*v. l'actualité n° 17652 du 17 septembre 2018*). Elle indique « partager la volonté du gouvernement d'investir pour le retour de tous vers l'emploi » et se félicite de certaines mesures annoncées comme « l'augmentation du nombre de bénéficiaires de la garantie jeunes », « l'instauration d'un « parcours de formation garanti » pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans », et « la hausse du nombre de postes dans l'insertion par l'activité économique ». Cependant, l'association indique qu'elle « restera particulièrement attentive aux conditions de mise en œuvre du revenu universel d'activité ». Par ailleurs, elle déplore « le manque de mesures volontaristes en matière de prévention et d'accès aux soins notamment en faveur des personnes au chômage dont la santé se trouve particulièrement impactée par leur situation de non-emploi ».

Emploi et chômage

Pour les « Millenials », l'ambiance au travail est très importante

Selon une étude réalisée par l'application mobile de recrutement CornerJob, faire selon la méthode du emailing sur 1,2 million d'utilisateurs

mensuels actifs, 93 % des salariés nés entre 1985 et 2000 estiment que l'ambiance est plus importante que la rémunération au travail (66 %). Viennent ensuite les horaires (55 %) et la formation (54 %). Contrairement aux idées reçues, cette génération est par ailleurs en attente de stabilité : 55 % d'entre eux souhaitent rester cinq ans ou plus dans la même entreprise.

Entreprises

Ouest-France : 200 journalistes grévistes devant le siège du quotidien

Quelque 200 journalistes grévistes se sont rassemblés, le 17 septembre, devant le siège de *Ouest-France* à Chantepie (Ille-et-Vilaine) pour dire « non » au projet de réorganisation des rédactions annoncé par la direction, qui se traduirait par 56 suppressions d'emploi. « Nouvelle organisation, tous les médias en parlent sauf *Ouest-France* », « FRH, reviens », pouvait-on lire sur des pancartes en référence à l'ancien patron emblématique du quotidien, François-Régis Hutin, décédé en décembre. Venu de toutes les rédactions locales, les journalistes du premier quotidien français, rejoints par ceux du *Maine Libre*, du *Courrier de l'Ouest* et de *Presse Océan*, qui appartiennent au groupe Sipa-Ouest-France, se sont rassemblés à l'appel de l'intersyndicale SNJ-CFDT-CGT avant une réunion avec la direction. « C'est un mouvement historique, c'est très rare que la rédaction de *Ouest-France* se mette en grève, il n'y a pas eu de mouvement spontané depuis vingt ans », a déclaré Isabelle Bordes, déléguée syndicale CFDT. *Source AFP*

Orange lance une campagne de

recrutement sur les réseaux sociaux

Orange a lancé, le 17 septembre, une campagne de recrutement sur les réseaux sociaux, afin d'attirer des profils dans des domaines allant de l'intelligence artificielle ou la cybersécurité, en passant par la banque. Cette campagne, baptisée #LifeatOrange aura lieu sur les réseaux LinkedIn, Facebook, Instagram et Twitch et consistera à publier des témoignages des salariés de l'entreprise « qui racontent aux candidats toutes les bonnes raisons de rejoindre l'entreprise ».

Gemalto : la CFDT demande « plus de clarté et d'action » à la direction

Dans un communiqué du 14 septembre, la CFDT dénonce la situation au sein de l'entreprise Gemalto, en plein PSE après son rachat par Thales. Le syndicat dénonce « l'attentisme des dirigeants », alors que « les salariés de Gemalto ont vu leurs équipes démantelées, disparues, cassées, rafistolées par un PSE de 300 postes annoncés début 2018 ». Elle demande « plus de clarté et d'action » dans l'exécution du plan, qui a pour le moment conduit à une « une cinquantaine de créations d'entreprise, une quarantaine de départs en retraite, une quarantaine de CDI, une vingtaine de formations longues ». Elle regrette cependant qu'il « reste une poignée de cas de refus du poste proposé en reclassement interne qui a abouti à des licenciements selon les conditions du plan » et « une poignée de redéploiements qui ne correspondent pas aux compétences des personnes ».

Europe

L'UE doit adopter plusieurs textes en matière sociale d'ici les prochaines élections en 2019

La « priorité essentielle » des institutions de l'UE « est de se mettre rapidement d'accord sur les propositions législatives en cours d'examen, et ce dans un délai suffisant avant les élections au Parlement européen » (du 13 au 16 mai 2019), a indiqué le pré-

sident de la Commission européenne Jean-Claude Juncker dans une lettre adressée au président du Parlement européen, Antonio Tajani, et au Chancelier fédéral d'Autriche (pays présidant actuellement le Conseil), Sebastian Kurz, à l'occasion de son discours sur l'état de l'Union européenne (UE) en 2018. Sont notamment concernées les « propositions portant sur la dimension sociale de l'UE », dont celles relatives à l'Autorité européenne du travail (*v. l'actualité n° 17565 du 4 mai 2018*), à la modernisation des règles en matière de coordination des systèmes de sécurité sociale (*v. l'actualité n° 17222 du*

15 décembre 2016), à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail (*v. l'actualité n° 17247 du 19 janvier 2017 et l'actualité n° 17548 du 10 avril 2018*), à l'amélioration de la transparence et de la prévisibilité juridique des contrats de travail (*v. l'actualité n° 17487 du 12 janvier 2018*), à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (*v. l'actualité n° 17318 du 2 mai 2017*), ou encore à la révision des règlements fondateurs des agences tripartites (Eurofound, EU-Osha et Cedefop). ■

